

Programme de mentorat au hockey

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MENTORAT

Le programme de mentorat au hockey est conçu pour offrir, aux entraîneurs du hockey mineur, des occasions éducatives supplémentaires, un mentorat individuel et un soutien dans des domaines que certains experts en hockey au pays ont cernés comme étant des points « chauds » dans le sport d'aujourd'hui.

Le programme est aussi conçu pour réduire l'écart entre les bénévoles élus, les parents et les entraîneurs qui travaillent à rendre ce sport le plus amusant possible pour les participants.

De plus, le programme de mentorat est conçu pour développer un groupe d'entraîneurs-conseils au sein des associations afin de répondre aux besoins des entraîneurs débutants et d'apporter un soutien, de diverses façons, à tous les entraîneurs de l'association.

GRANDES LIGNES DES ACTIVITÉS DE MENTORAT

Rencontres

Rencontres avec les parents

- Ces rencontres peuvent ressembler à des discussions libres sur le jeu et les programmes de l'AHM, mais elles doivent d'abord et avant tout réunir les deux groupes dans le but de développer une relation à long terme saine.

Rencontres des directeurs et des entraîneurs

- Il sera très important que le personnel de la division ou du programme de mentorat de la division participe à toutes les réunions des diverses catégories au sein de l'AHM entre les directeurs et les entraîneurs de toutes les classes. Cet aspect est très important pour la réussite du programme, car il permet à la division et à l'AHM de présenter le programme de mentorat à tous les entraîneurs et d'obtenir des commentaires et une orientation quant aux besoins et aux souhaits des entraîneurs pour la prochaine saison.

Conseil d'administration

- Il devrait y avoir deux réunions avec le conseil d'administration de l'AHM. La première, en début de saison, permettrait de faire connaître les orientations et les diverses initiatives du programme de mentorat et de recueillir les suggestions du conseil. La seconde aurait lieu vers la fin de la saison afin d'évaluer les activités de l'année pour bâtir un meilleur programme pour la saison suivante.

Éclaircissement des valeurs

- Un animateur-formateur de la division devrait être à la disposition des équipes qui souhaitent que tous les parents, joueurs et entraîneurs participent à la conception de la saison de l'équipe. L'équipe obtient ainsi un consensus sur le « déroulement » de la saison. Tous s'entendent sur le nombre de match, de séances d'entraînement, de tournois et de temps de voyage, sur les coûts pour la saison ainsi que sur les rôles et les responsabilités des parents, des joueurs et des entraîneurs.

Résolution de conflit

- Un animateur-formateur de la division devrait être à la disposition des équipes qui éprouvent des problèmes liés aux relations entre les parents, les joueurs et les entraîneurs.

Présentations en classe

- Des séances en classe devraient avoir lieu régulièrement tout au long de la saison, y compris en octobre, novembre, décembre et janvier.
- Des séances précises seront présentées à chacune des catégories et des séances générales seront destinées à tous les entraîneurs.
- Des instructeurs et des entraîneurs-conseils des quatre coins de la division seront utilisés tout comme les entraîneurs des AHM qui possèdent une vaste expérience en entraînement et qui sont certifiés aux niveaux développement et haute performance du PNCE.
- Les séances en classe seront propres à chaque catégorie et elles tiendront compte de la période de l'année, c'est-à-dire que les besoins des entraîneurs en octobre seront traités tout comme le seront ceux en décembre et en janvier.
- Il faut prévoir jusqu'à 12 séances en classe ou plus, de 2 à 3 heures chacune.
- Voici quelques sujets possibles pour les séances en classe :
 - Bâtir une équipe
 - Croissance et développement et techniques pédagogiques
 - Récompenses et discipline
 - Enseigner le jeu collectif offensif et défensif
 - Enseigner les aptitudes à la réflexion
 - Enseigner le jeu en avantage et en désavantage numérique
 - Enseigner l'échec avant et les habiletés individuelles pour la mise en échec
 - Enseigner les mises au jeu
 - Enseigner les sorties de zone
 - Résolution de conflit pour les entraîneurs
 - Développement des habiletés techniques

Séances sur glace

- Les séances sur glace devraient avoir lieu pour renforcer l'information présentée lors des séances en classe.
- De plus, des séances précises seront présentées aux entraîneurs des catégories atome, pee-wee, bantam et midget des niveaux récréatifs et compétitifs.
- Ces séances fourniront des exercices et des progressions d'exercices permettant aux entraîneurs d'enseigner les habiletés liées au jeu de façon plus efficace.
- Voici quelques sujets possibles pour les séances sur glace :
 - Enseigner le patinage, le contrôle de la rondelle, les tirs et comment développer les défenseurs
 - Enseigner le jeu collectif défensif
 - Enseigner les mises au jeu
 - Enseigner les habiletés pour la mise en échec
 - Jeux dans des espaces restreints
- Chaque séance sur glace devrait durer d'une heure à une heure et demie selon les heures de glace disponibles.

Séance sur glace sur l'art de garder les buts

- Des séances sur glace pour les gardiens de but et les entraîneurs devraient avoir lieu tout au long de la saison.
- L'objectif de ces séances comporte deux volets :
 - Fournir, aux entraîneurs, des exercices et une compréhension de la position afin de rendre les séances d'entraînement plus agréables pour les jeunes gardiens
 - Fournir, aux jeunes gardiens, des rétroactions « pendant la saison » conçues pour les aider à améliorer leurs habiletés individuelles

Mentorat individuel

- Sur demande, des entraîneurs-conseils seront disponibles pour aider les entraîneurs dans certaines situations de match ou d'entraînement.
- Les joueurs et les entraîneurs des équipes de la compétition devraient être à la disposition des entraîneurs de tous les niveaux pour les aider directement sur la glace à répondre aux besoins individuels des joueurs.

ÉVALUATION DU PROGRAMME

Une évaluation globale devrait être effectuée avant la fin de la saison. Cette évaluation est tripartite :

1. Évaluation et rétroactions des entraîneurs – tous les entraîneurs participant au programme de mentorat devraient être invités à remplir un questionnaire leur demandant leurs rétroactions sur leur expérience et leurs suggestions pour améliorer le programme.
2. Évaluation et rétroactions des parents et des joueurs – les parents et les joueurs des équipes participantes devraient être sélectionnés au hasard pour répondre à un questionnaire leur demandant leurs rétroactions sur le programme de mentorat.
3. Conseil d'administration – tous les membres du conseil d'administration de l'AHM seront invités à exprimer leurs rétroactions sur le programme de mentorat.

RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

Division/Coordonnateur du mentorat :

- Réserver les installations pour toutes les réunions
- Payer tous les frais pour les salles de réunion
- Fournir tous les instructeurs/animateurs-formateurs
- Payer les honoraires des instructeurs/conférenciers concernés
- Fournir toute la documentation requise
- Payer la location de la glace pour toutes les activités sur glace
- Travailler étroitement avec l'AHM afin de communiquer efficacement avec les entraîneurs du hockey mineur
- Communiquer régulièrement à l'AHM tout problème ou toute préoccupation ayant trait au programme

L'association de hockey mineur devra :

- Réserver les heures de glace pour toutes les initiatives
- Communiquer avec les entraîneurs et les parents en ce qui a trait au programme de mentorat
- Fournir les noms, adresses (étiquettes-adresses) et numéros de téléphone de tous les entraîneurs de l'AHM le plus tôt possible dans la saison
- Être prête à assister aux réunions tel que requis par le personnel de la division
- Fournir un appui rapide au personnel de la division, et ce, au besoin
- Payer les factures tel que cela a été convenu dans le contrat
- Exprimer rapidement et avec professionnalisme toute préoccupation liée au programme